

Accès aux Services tolk.ai

Conditions générales de vente et d'utilisation

ENTRE LES SOUSSIGNÉES :

Le **Prestataire**, société par actions simplifiée au capital de 9 600 euros, immatriculée au Registre du commerce de Paris sous le numéro 789 487 121, dont le siège social est situé 20 rue de Lyanes, 75020 Paris.
Représentée par son président Monsieur Thomas SABATIER
(ci-après dénommée « Le Prestataire » ou « le Prestataire ») ;

ET
Toute personne physique ou morale qui souhaite solliciter les Services de la Société dans un cadre strictement professionnel.
(ci-après dénommée « le Souscripteur ») ;

DAUTRE PART,
Ci-après dénommée(s) individuellement une ou la « Partie » et conjointement les « Parties ».

PREAMBULE

Le Chatbot Factory SAS est une société de développement informatique spécialisée dans la conception et réalisation de logiciels dédiés à la relation client. Elle propose ainsi à l'attention des professionnels un outil de mise en place d'agents virtuels interactifs via une plateforme SaaS baptisée « tolk.ai » (ci-après le « Service »), pour lequel le Souscripteur s'engage.

Le Souscripteur reconnaît avoir été pleinement conseillé et informé par Le Prestataire sur l'ensemble des moyens permettant l'accès et l'utilisation du Service, notamment au regard des conditions d'utilisation du Service et de la façon dont il peut utiliser l'ensemble des fonctionnalités et services proposés par le Service. Il reconnaît également que l'usage de ce Service est soumis à certaines conditions et termes et conditions des dispositions du présent contrat.

Sur la base de l'offre remise par Le Prestataire, les Parties se sont rapprochées afin d'en fixer les termes et conditions d'utilisation du Service par le Souscripteur dans le cadre du présent contrat (ci-après le « Contrat »).

Il a été convenu que ce qui suit :

Article 1. Objectif et durée du contrat

1.1. Le Contrat a pour objet de définir les conditions dans lesquelles Le Prestataire s'engage à réaliser, en sa qualité de professionnel techniquement compétent, expérimenté et qualifié, sous sa responsabilité et sa maîtrise d'œuvre, les prestations décrites à l'article 2 du Contrat (ci-après les « Prestations »).

En contrepartie de ces Prestations, le Souscripteur s'engage à verser au Prestataire, les sommes définies en fonction des Prestations et du Prix, les obligations à sa charge issues du Contrat.

1.2. Le Contrat entre en vigueur à compter de la date d'inscription du Souscripteur, correspondant à la création de son compte, pour une durée fixe, indéfinie et irrévocable de 12 mois à compter de la période d'expiration du test gratuit, limité à 30 jours calendaires maximum.

Le Souscripteur peut renouveler pour une période égale, la poursuite de l'utilisation du Service valant tacite acceptation de la réception, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties via la plateforme au moins deux (2) mois avant le terme du Contrat ou sa date de renouvellement.

Article 2. Détail des prestations

2.1. Mise à disposition du Service

Le Prestataire propose des interfaces et des outils permettant au Souscripteur d'accéder à l'ensemble des fonctionnalités et autres services du Prestataire décrits en annexe (ci-après les « Contenus »).

L'accès aux Contenus peut être subordonné à des conditions préalables ou supplémentaires définies en annexe.

Le Souscripteur reconnaît que certains Contenus mis à sa disposition sont susceptibles d'évoluer et ce à l'entière discrétion du Prestataire, notamment par le biais de patches, correctifs et autres services développés.

2.2. Licence d'utilisation des Contenus

Le Prestataire concède une licence d'utilisation et d'exploitation non exclusive et non cessible du Service et des Contenus, dans les conditions définies ci-dessous, au profit du Souscripteur.

Article 3. Obligations des parties

3.1. Obligations du Prestataire

3.1.1. Dans le cadre du Contrat, Le Prestataire déclare et garantit qu'il dispose de compétences en matière de technologies et de communication suffisantes pour réaliser le présent objectif du Contrat dans le parfait respect des règles de l'art et avec toute la diligence requise.

3.1.2. Le Prestataire s'engage, dans le cadre d'une seule obligation de moyens, à proposer au Souscripteur l'accès au Contenus, en fonction de certains critères. Le Prestataire a pour toutefois à sa disposition tous les moyens techniques et humains disponibles de manière quasi-permanente.

3.1.3. Pour autant, Le Prestataire peut être amené à interrompre l'accès au Service et Contenus en cas de force majeure, contraintes d'exploitation et de maintenance.

Le Prestataire ne peut garantir la disponibilité constante des Contenus, et notamment du Service.

Les interruptions du Service comprennent notamment :

- Les interruptions pour mises à jour de logiciels et les structures des bases de données de la Société peuvent être effectuées tous les jours à partir de 22:00 (UTC+1). Ce type de mises à jour peut entraîner une indisponibilité de la plateforme voire dans certains cas une interruption d'urgence.

- Interruption d'urgence : Le cas d'absolue nécessité, notamment si l'intégrité du Service est menacée, Le Prestataire se réserve le droit d'interrompre le Service pour procéder à une intervention technique de maintenance ou d'amélioration afin d'assurer le bon fonctionnement du Service, et ce quelle que soit l'heure et la durée de l'intervention.

3.1.4. Le Souscripteur sera informé par email de l'interruption du Service. Le Souscripteur reconnaît que les interruptions de Service ne donneront droit à aucune indemnité à son égard.

Une offre de Support et d'assistance est par ailleurs offerte au Souscripteur dans les conditions et sous les modalités décrites à l'annexe 8 du Contrat.

3.1.5. Par ailleurs, il est précisé que le réseau Internet et les systèmes informatiques et de télécommunications mis à disposition par le Souscripteur dans le cadre de l'accès à et de l'utilisation du Service ne se soumettent pas à l'exploitation de tiers. Ces dernières peuvent occasionnellement survenir. Le Prestataire ne peut fourrir aucune garantie à cet égard et ne saurait dès lors être tenue responsable pour tous dommages inhérents aux utilisations du réseau Internet et des systèmes informatiques et de télécommunications, notamment sans que cette liste ne soit limitative :

- 1. la mauvaise transmission et/ou réception de toute donnée et/ou information sur Internet ;

- 2. une intrusion extérieure ;

- 3. la défaillance de tout matériel de réception ou des lignes de communication ;

- 4. tout autre dysfonctionnement du réseau Internet empêchant le bon fonctionnement et/ou le bon déroulement du Service.

3.1.6. Par ailleurs, le Souscripteur reconnaît et accepte que la responsabilité du Prestataire ne saura être engagée pour toutes conséquences dans l'accès à et de l'utilisation du Service ne se soumettant pas à l'exploitation de tiers. Ces dernières peuvent occasionnellement survenir. Le Prestataire ne peut fourrir aucune garantie à cet égard et ne saurait dès lors être tenue responsable pour tous dommages inhérents aux utilisations du réseau Internet et des systèmes informatiques et de télécommunications, notamment sans que cette liste ne soit limitative :

- 1. la mauvaise transmission et/ou réception de toute donnée et/ou information sur Internet ;

- 2. une intrusion extérieure ;

- 3. la défaillance de tout matériel de réception ou des lignes de communication ;

- 4. tout autre dysfonctionnement du réseau Internet empêchant le bon fonctionnement et/ou le bon déroulement du Service.

3.2. Obligations du Souscripteur

3.2.1. Le Souscripteur s'engage à fournir au Prestataire tous les éléments et informations nécessaires ou utiles à la réalisation des demandes et instructions dans les meilleures délais. Le Souscripteur s'engage à fournir toutes les informations et documents qui ont été ou seront remis au Prestataire, sont et seront exacts, précis et non équivoqués.

Le Prestataire ne pourra pas être tenu pour responsable des pertes, dommages ou dépendances résultant d'informations ou de documents inexacts, incomplets ou autrement défectueux fournis par le Souscripteur.

3.2.2. Le Souscripteur assure le respect des obligations légales et assume seul la responsabilité civile découlant de l'utilisation et/ou l'exploitation du Service & Contenus dans le cadre de l'utilisation du Service, le Souscripteur s'engage notamment à :

- Garantir le bon usage du Service et le respect des stipulations du présent Contrat par les Utilisateurs ;

- S'abstenir de saisir des messages, informations ou données malveillantes, dénigrantes, obscènes, diffamatoires, volontairement trompeuses, illicites et/ou contraires aux bonnes mœurs ;

- Respecter les droits des tiers, et notamment leurs droits de propriété intellectuelle ;

- Ne pas altérer ou perturber l'intégrité ou l'exécution du Service ou des données qui y sont contenues ;

3.2.3. En aucun cas, Le Prestataire ne pourra être tenu pour responsable de l'utilisation fautive des Contenus par le Souscripteur. Le montant des indemnités et intérêts visés au présent article est limité à 1000 euros (1000 €) par incident et par mois versée par le Souscripteur au titre du Contrat au cours des douze (12) derniers mois ayant précédé la survenance du fait génératrice engageant la responsabilité du Prestataire.

Article 4. Accès aux contenus

4.1. Sous réserve du respect du Contrat et du paiement du Prix dans les conditions prévues dans l'annexe, le Souscripteur bénéficie par l'intermédiaire du Service d'un accès, utilisation et/ou exploitation des(s) Contenu(s).

4.2. Le Souscripteur reconnaît que des conditions supplémentaires peuvent s'appliquer pour l'accès à certains Contenus. L'accès à certains Contenus est susceptible d'être soumis à certaines conditions, notamment l'accès à certains Contenus est susceptible d'être soumis à certaines conditions, notamment l'accès à certains Contenus est susceptible d'être soumis à certaines conditions.

4.3. Le Souscripteur n'est pas autorisé à utiliser le Service à d'autres fins que celles autorisées au Service et à Contenus.

4.4. Sous réserve du respect du Contrat, conformément au droit applicable, nonobstant les présentes restrictions, le Souscripteur n'est pas autorisé, en tout ou partie, à copier, photocopier, reproduire, publier, distribuer, traduire, effectuer de l'exploitation, de la modification ou de la transformation des Contenus, créer des œuvres dérivées ou supprimer les mentions de propriété des Service & Contenus ou de logiciels accessibles par le biais de la plateforme sans l'accord préalable écrit du Prestataire.

4.5. Le Souscripteur ne peut en aucun cas vendre, accorder un privilège ou transférer des reproductions du Service ou des Contenus à des tiers d'une quelconque manière, ni à louer, donner en location-bloc ou concéder sous licence les Service & Contenus à des tiers sans l'accord préalable écrit du Prestataire, sauf dans la limite des autorisations expresses du Contrat.

Article 5. Amendement

Les Parties reconnaissent que le Contrat peut à tout moment être modifié par les Parties par le consentement exprès du Souscripteur aux changements proposés par Le Prestataire.

Article 6. Exécution du Contrat

6.1. Les Parties s'engagent à exécuter de bonne foi les obligations mises à leur charge par le Contrat et assurer la disponibilité, la coopération et la compétence du personnel en vue de la bonne marche du Contrat.

6.2. Le personnel du Prestataire affecté à la réalisation des Prestations demeure, en toutes circonstances, la propriété de l'Administration et sous l'autorité hiérarchique et disciplinaire exclusive du Prestataire.

6.3. Si qualité de seul et unique employeur dudit personnel, Le Prestataire assure la gestion de l'ensemble de ses droits et obligations envers ce personnel.

Le Prestataire devra faire observer par son personnel l'ensemble des conditions et obligations du présent Contrat.

6.3. Au cours de l'exécution de la quinzaine des prestations, le Souscripteur autorise Le Prestataire à sous-traiter une partie de ses obligations au titre du Contrat, selon les besoins que ce dernier estima nécessaire.

Tout sous-traitant intervenant dans le cadre des Prestations conformément à l'alinéa précédent sera tenu au respect du présent Contrat et de ses annexes.

Article 7. Accès aux services

Avant l'utilisation et/ou l'exploitation d'un Contenu, le Souscripteur s'engage à consulter les informations mises à sa disposition par Le Prestataire et remplir les exigences technologiques, techniques minimales et pré requises pour accéder au Service :

- Liste des navigateurs compatibles pour l'accès au Service : https://thebot.ai/supported_browsers_platform
- Listes des navigateurs compatibles pour l'utilisation du chat widget : https://thebot.ai/supported_browsers_widget

7.1. L'accès au Service est corrélé à la souscription de l'une des formules d'abonnements proposées par Le Prestataire. Les détails des volumes de conversations et prestations annexes sont reprisés dans le contrat signé par les Parties ou la formule d'abonnement souscrite depuis le back-office dans le cadre du Service.

7.2. Afin de faciliter la gestion de la quinzaine des prestations, le Souscripteur autorise Le Prestataire à sous-traiter une partie de ses obligations au titre du Contrat, selon les besoins que ce dernier estima nécessaire.

Tout sous-traitant intervenant dans le cadre des Prestations conformément à l'alinéa précédent sera tenu au respect du présent Contrat et de ses annexes.

7.3. Le Souscripteur reconnaît que l'accès au Service et Contenus est soumis à l'offre d'abonnement mensuel pendant la durée du Contrat si ce dernier souhaite augmenter le nombre de conversations à sa disposition ou souscrire à une offre supérieure dans la hiérarchie des offres d'abonnements disponibles.

7.4. La modification d'abonnements annuels ne peut donner lieu à un remboursement ou compensation au profit du Souscripteur pour les volumes de conversation et prestations non exploitées pendant la période de contrat restante.

Par ailleurs, Le Prestataire propose une offre d'abonnement au Service, gratuite et sans engagement, pour les personnes qui n'ont pas d'abonnement au service (1000 messages par mois).

7.5. Le Souscripteur peut, après la création de son compte et la souscription à une offre d'accès, utiliser le ou les Contenus.

Pour la souscription à une offre d'accès, le Souscripteur sera demandé au Souscripteur de renseigner des informations notamment noms et adresses(e)s email(s) qui constituent son identifiant de connexion et un mot de passe (ci-après les « Codes d'identification »).

Une confirmation de la souscription sera envoyée au Souscripteur via l'adresse email renseignée. Dans son espace personnel, le Souscripteur aura la possibilité dans les paramètres, si le souhaite, de compléter un certain nombre d'informations et pourra notamment modifier, le cas échéant, son mot de passe.

7.6. Le Souscripteur a pour obligation de ne pas divulguer son identifiant et/ou ses coordonnées ou informations fantaisistes et/ou erronées.

7.4. Le Souscripteur sera tenu responsable des conséquences découlant des informations incorrectes qu'il aura divulguées. Le Souscripteur s'engage également à ne pas créer de compte pour le compte d'un tiers ou créer pour lui-même plusieurs comptes au sein du service.

7.5. Le Souscripteur reconnaît que l'usage qui sera fait de ses Codes d'identification relève de sa responsabilité. À cet égard, les Codes d'identification ne doivent pas être communiqués par le Souscripteur à un tiers, ni être utilisés par un tiers. En tout état de cause, tous les actes effectués à son nom et/ou au nom du Souscripteur ou des Codes d'identification du Souscripteur sont considérés comme étant effectués par le Souscripteur et, en conséquence, les souscriptions au Service et Contenus émanant de son compte sera débité du compte bancaire correspondant.

7.6. En cas d'incident bloquant ou de perte ou d'utilisation détournée par un tiers, le Souscripteur s'engage à informer immédiatement Le Prestataire à l'adresse électronique suivante : XXXX.

Le Prestataire propose une fonctionnalité de récupération de mot de passe pour aider à la résolution du Souscripteur.

7.7. Pour des raisons liées notamment à la sécurité du système, à la stabilité, Le Prestataire peut être amené à mettre à jour automatiquement, précharger, créer ou nous déconnecter de l'application et/ou du service. Dans le cas où l'application ou la configuration système requise pour l'utilisation des logiciels peut évoluer dans le temps. Le Souscripteur accepte lesdites mises à jour automatiques et reconnaît que le présent Contrat et les annexes sont soumis à l'application de toutes les mises à jour, nouvelles versions ou autres améliorations apportées aux Service & Contenus. Le Prestataire décide de fournir lesdites mises à jour, etc. à son entière discréction.

Article 8. Maintenance & Support

Pour information, L'accès et la disponibilité du Service sont garantis à 99,5%, (minimum annuel) pour les abonnements concernés (hors période de tests gratuits).

• Taux de disponibilité annuel : 99,5%

• PSG (Plage de Service Garanti) : 9h-19h, 5j/7 (lun-ven)

• GTI (Garantie de Temps d'intervention) : 1h

• La GTI se définit comme la durée maximale durant laquelle un prestataire s'engage à intervenir après un incident bloquant ou coupure de service. La GTI n'oblige donc le prestataire qu'à intervenir, mais pas à résoudre le problème en cause.

• GTR (Garantie de Temps de Rétablissement) : 4h

• La GTR est la durée maximale au cours de laquelle un prestataire s'engage à rétablir le bon fonctionnement du service informatique de son client après un incident bloquant ou une coupure de service. Il faut préciser que la GTR ne s'applique que durant la Plage de Service Garanti (PSG)

• RTO (Recovery Time Objective): 4h

• Le RTO ou Recovery Time Objective, peut se traduire par la durée maximale d'interruption admissible d'une ressources informatiques.

• RPO (Recovery Point Objective): 2h

• RPO ou Recovery Point Objective, désigne la durée maximum d'enregistrement des données qu'il est acceptable de perdre lors d'une panne.

L'hébergement du Service est effectué via la Google Cloud Platform – Compute Engine Cloud SQL Google Storage. Situé en Belgique, la solution d'hébergement garantit un taux de disponibilité de 99,5%, dans une architecture orchestrée par Kubernetes, se conformant aux standards de sécurité de Google Cloud Platform.

8.1. Le Souscripteur s'engage à répondre aux emails envoyés via la plateforme d'assistance, sous 24h, pour toute question ou incident. Le Souscripteur doit répondre dans les 10 à 15 jours ouvrés à l'issue de l'assistance dans le cas où le Souscripteur rencontre des dysfonctionnements qui empêchent le bon usage du Service. Le Souscripteur est invité à signaler immédiatement le dysfonctionnement au Prestataire par le biais de l'assistance, disponible depuis le Service.

8.2. Sont définies comme Anomalie tout bogue ou dysfonctionnement reproduisible et toute non-conformité fonctionnelle ou technique du Service notamment :

• Anomalie Bloquante, toute anomalie qui rend impossible l'utilisation du Service

• Anomalie partiellement bloquante, une anomalie qui empêche l'utilisation du Service dans une intégralité ou certaines de ses fonctionnalités essentielles ;

• Anomalie Semi-bloquante, toute Anomalie qui dégrade de manière significative l'accès ou l'utilisation du Service ou d'une ou plusieurs de ses fonctionnalités

Découvrez Genii, notre nouvelle IA générative

gratuite dans les délais suivants :
sous 24h (heures ouvrées) pour les Anomalies Bloquantes,
8-10 jours pour les défaillances de l'IA.

8.4. Les défaillances décomptent à compter de la notification au Prestataire par le Sousscripteur signifiant l'anomalie. Les opérations de Maintenance donneront lieu à la mise à niveau de la documentation utile et à la mise à disposition de cette dernière au Sousscripteur.

Article 9. Propriété intellectuelle

9.1. Licence sur les Service & Contenus

Le Prestataire concède dans le cadre du Contrat une licence non exclusive sous réserve du parfait paiement du Prix tel que défini dans l'annexe, pour le Domaine du Monde entier et pour la durée du contrat.

Conformément aux dispositions des articles L131-3 et L122-6 du Code de la propriété intellectuelle, les droits concédés portant sur les Service & Contenus dans le Contrat comprennent :

- de télécharger tout ou partie des Service & Contenus, individuellement ou ensemble, par tout moyen, en tout format, sur toute plateforme technique auprès de tout public et par le biais de tout support et/ou moyen et/ou réseau de communication ;
- de représenter et de communiquer les Service & Contenus, individuellement ou ensemble, ou de ses adaptations par tout procédé, payant ou non, direct ou indirect, connu ou inconnu, actuel ou futur, par si ou non, et/ou sur tout réseau de diffusion des données, connu ou inconnu, actuel ou futur. Ce droit comprend notamment la diffusion par tout moyen, sur tout réseau et selon tout protocole de télécommunication ;
- de diffuser tout ou partie des Service & Contenus individuellement ou ensemble, sur des réseaux internes ou privés, notamment d'entreprises, par toute personne de droit public ou privé, à titre gratuit ou onéreux.

9.2. Limites aux droits concédés

La licence concédée au titre du Contrat ne confère au Sousscripteur aucun droit de propriété intellectuelle sur les Service & Contenus, qui demeure la propriété entière et exclusive du Prestataire.

Notamment, conformément aux dispositions de l'article 8.1, le Sousscripteur s'interdit expressément de procéder à toute modification des Service & Contenus pendant toute la durée du Contrat.

Article 10. Publicité

10.1. Le Sousscripteur autorise le Prestataire à citer le nom du Sousscripteur, de reproduire son logo, tout élément visant à l'identification et de mentionner l'existence du Contrat à titre de référence commerciale.

Le Sousscripteur autorise le Prestataire à faire figurer son nom sur une liste de référence ou toute diffusion publicitaire à l'initiative du Prestataire.

En tout état de cause, le Sousscripteur s'interdit expressément d'utiliser le logo pour les besoins du Contrat, Le Prestataire s'engage à respecter strictement le logo et à ne pas porter atteinte à l'image et à la réputation du Sousscripteur.

10.2. Le Sousscripteur s'interdit expressément de toute promotion commerciale des Contenus exploités dans le cadre du Contrat à mentionner le nom du Prestataire comme éditeur des Contenus et soumettre ladite promotion à son accord express.

Article 11. Loi informatique et libertés

Le présent document est soumis aux dispositions du Contrat signé le 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, ainsi qu'à celles de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et à tout autre législation applicable en la matière qui viendrait les compléter ou l'y substituer.

Pour les traitements réalisés par et/ou pour le compte du Prestataire, le Sousscripteur dispose, au besoin après consultation d'un spécialiste en droit de l'informatique, d'un droit d'accès et de portabilité des informations, d'un droit à la rectification et de suppression des données le concernant ainsi que d'un droit d'opposition, éventuellement sous réserve de motifs légitimes et impérieux, au traitement de ces données. Il peut également exercer ce droit directement au sort des données personnelles en cas de déclasse. Ces droits peuvent être exercés directement auprès du Prestataire par courrier électronique à l'adresse privacy@tolk.ai ou par courrier au siège social du Prestataire.

Données personnelles fournies

Dans le cadre du présent article, les « données personnelles » désignent toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable, au sens de la législation applicable en vigueur. À toutes fins utiles, il est précisé qu'il répète être une « personne physique identifiable » une personne physique qui peut être identifiée, directement ou indirectement, par un moyen temporaire ou permanent, tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne, ou à un ou plusieurs éléments spécifiques propres à son identité physique, physiologique, génétique, biologique ou psychologique.

Le Prestataire est amené à utiliser certaines données à caractère personnelle du Sousscripteur. En l'absence de telles informations, il ne pourra pas fournir à ces dernières les services et fonctionnalités que le Sousscripteur a demandé et les utiliser afin de lui adresser ses meilleures offres promotionnelles, à des fins statistiques et de lutte contre la fraude, pour son intérêt légitime de développement commercial, d'amélioration technique de ses systèmes et de la connaissance des utilisateurs et, enfin, pour améliorer avec le temps les services proposés par le Sousscripteur, de personnalisation des services, notamment par le biais de publicités.

Utilisation des données personnelles

Le Prestataire a vocation à utiliser les données personnelles du Sousscripteur dans des cas définis :

- Fonctionnement & Optimisation des Services : les données personnelles collectées sont nécessaires au fonctionnement des services et produits proposés ainsi qu'au développement et amélioration des services du Prestataire;
- Communication & Personnalisation : sous réserve notamment du consentement requis, le Prestataire pourra utiliser certaines données afin de proposer, notamment par le biais de newsletters, des services offres personnelles, promotions ou toute autre information commerciale liés aux services ou aux services de partenaires ;
- Respect de la législation en vigueur.

Partage des données personnelles

Le Prestataire peut être amené à partager les données personnelles du Sousscripteur avec des partenaires commerciaux ou autres sociétés auxquelles Le Prestataire est affilié ou qui ont une relation commerciale avec Le Prestataire, dans le cadre du fonctionnement des Services ou notamment à des fins logistiques.

De même, les données du Sousscripteur seront susceptibles d'être communiquées en réponant à une demande spécifique formulée par une autorité administrative ou judiciaire compétente ou que pourraient émaner dans toutes les situations où la loi, la réglementation ou une décision administrative ou judiciaire l'impose.

Plus généralement, les données peuvent être partagées avec tout autre tiers après information et avec son accord, sauf si l'opposition ou la rétractation d'opposition ou de consentement préalable selon les règles applicables.

Durée de conservation des données personnelles

Les données personnelles seront conservées dans des fichiers ou des systèmes actifs pendant la durée nécessaire à l'accomplissement des finalités pour lesquelles elles ont été collectées conformément aux règles applicables en la matière, c'est-à-dire :

• Pour principe, pour l'ensemble des données ;

Les données personnelles confiées à la Société seront conservées par ses soins, pour le compte du Sousscripteur, pendant une durée de (3) ans à compter de leur

Annexe A - Prix & Devis >

Annexe B - Charte RGPD >



Éditeur de logiciels intelligents pour la

relation client, tolk.ai propose des

solutions de livechat et chatbot boostées à

l'intelligence artificielle. Nos solutions

utilisent une technologie NLP propriétaire

développée à Montpellier.

Informations

Essayez gratuitement

Bookez une démo

Analytics

Nos Solutions

Bot

Agent

Analytics

Nos contenus

Blog

Études de cas

Case studies

À propos de nous

Nous contacter